

**Déclaration de conformité CE
conformément à la directive CE relative aux machines
2006/42/CE annexe II B**

Nous déclarons par la présente que le
produit :

Grue de chargement sur
camion

Type:	116.3 – A3L
N° série :	0116P00199
Année de fabrication :	2016

correspond aux dispositions suivantes :

- Directive relative aux machines 2006/42/CE
- Directive relative à la compatibilité électromagnétique 2004 / 108 / CE

Normes harmonisées appliquées :

- EN 12999:2011
- EN ISO 12100 :2010
- EN 60204-32
- EN 349

Dispositions nationales appliquées :

- BGV D6
- BGV D8

Responsable de la composition de la documentation technique :

Otto Högemann
CE Coordonnateur

La déclaration de conformité CE a été établie :

Ganderkesee,
Lieu

07/03/2016
Date



La mise en service est interdite jusqu'à ce que l'entreprise de montage certifie
que l'ensemble de l'installation satisfait à la directive.